

Groupe Scolaire Louis Rouzay - Montbizot - Année scolaire 2018-2019

Procès-Verbal du 2^{ème} conseil d'école - Mardi 19 mars 2019

Sont présents :

L'équipe enseignante :

M. BEZARD Noémie, Mme CABEAU Céline, Mme CHARPENTIER Bérengère, Mme COLLAS Emilie, Mme GALLET Amandine, Mme JAVANAUD Anne-Claire, Mme GAMBU Priscilla, Mme MATHONEAU Karine, Mr PARIS Jean-Philippe, Mme POISSON Séverinne, Mme TRICOIRE Valia.

La municipalité :

M. BESNIER Alain, Mme GUYON Stéphanie, Mme SOUDEE Pascale.

Les représentants de parents d'élèves :

Mme BRUNET Stéphanie, Mr PIERRE Yohann, Mr TRAVERS Maxime, Mme OLIVIER Béatrice, Mme PEAN Marion, Mme GRUDE Cécile, Mme COUJANDASSAMY Sophie.

Le personnel communal :

Mme LUCAS Isabelle, Mme LESOURD Nelly.

Sont excusées :

Mme CHEVALLIER Florence, Mme PIERSON Christine

EPS

Piscine :

Les CE2 et CM1 vont à la piscine jusqu'au 22 mars. Ils ont passé les tests les 8 et 15 mars

Les CE1 iront à la piscine à partir du 29 mars jusqu'au 29 juin.

Les CM2 iront à une séance afin de passer un test qui leur permettra de participer à des activités nautiques lors de leur sortie à Sillé-le-Guillaume.

Rencontres sportives :

Les classes participeront aux rencontres sportives de secteur :

GS-CP-CE1 : orientation 27 juin

CP-CE1-CE2 : biathlon le 16 mai à Montbizot

CM : athlétisme le 6 juin à Coulaines et orientation le 25 juin à Montbizot

Classes de M. Paris, Mme Tricoire et Mme Mathonneau : danse contemporaine le 29 avril

Merci aux parents qui accompagnent.

Plan bibliothèque

Nous avons travaillé avec Mr Romain Coudroux et Mr Yoann Pierre sur l'aménagement de la future bibliothèque, un devis a été proposé à la communauté de commune pour l'achat de mobilier. Nous avons vu avec Mr Pierre pour une autre partie du mobilier. La liste de livres à acheter grâce à la subvention de l'état (1546,50 €) est donnée à la librairie RécréaLivres pour devis qui sera envoyé à la mairie. Nous réfléchissons à la manière d'intégrer les élèves au projet.

Mme Quintin (Conseillère pédagogique départementale lecture) est venue à l'école le mardi 5 février et reviendra le jeudi 28 mars pour le désherbage (retrait des livres) de l'ancienne bibliothèque.

L'école est inscrite pour la venue d'un auteur de littérature jeunesse lors de la 25^{ème} heure du livre.

Plan ENIR (achat de matériel informatique) :

Les dossiers sont validés nous attendons la dotation qui interviendra en début d'année scolaire 2019/2020.

Utilisation du numérique :

Les élèves de la classe de CM2 sont inscrits pour utiliser e-primo qui est un environnement numérique de travail et participent sur ce support au club de lecture.

Chaque élève (et ses parents) possède un profil avec un code d'accès. Ils peuvent consulter l'agenda et retrouver les devoirs donnés en classe.

Ils présentent également leurs lectures et peuvent consulter les avis postés sur les livres lus par les élèves de 4 autres écoles du secteur.

Assistant(e) de langue anglaise

Nous avons fait une demande d'assistante de langue anglaise pour l'année scolaire 2019-2020, demande conjointe avec l'école de Sainte Jamme. Il interviendra ½ journée par semaine pendant 7 mois, le transport est à la charge des écoles (Mme Boutruche du RASED s'est proposée pour un covoiturage).

L'assistant viendrait en appui des enseignants pour proposer des modalités différentes d'apprentissage de l'anglais. L'objectif étant que le plus de classes possible puissent en profiter, sachant que l'assistant peut prendre en charge 4 classes maximum par demi-journée.

Liaison école collège

Les dossiers ont été distribués aux élèves, ils ont passé une journée au collège de Sainte Jamme...

Les enfants peuvent être inscrits en internat à Arnage et au collège Berthelot au Mans (options russe et arabe).

Projet passerelle

Comme tous les ans, les enfants de la crèche viendront 3 matins de 8h30 à 10h00 (14/21/28 juin), le dossier doit être validé par l'inspection. Ils passeront une 1/2 matinée dans chaque classe.

Evaluations C.P

Les évaluations C.P se sont déroulées comme prévu. Les exercices étaient semblables en termes de difficulté à ceux proposés en septembre. Ils ont permis aux enseignantes d'apprécier les progrès de leurs élèves.

Les résultats ont été transmis aux familles.

Projets de classes

Mr Thierry Briantais (Conseiller pédagogique départemental arts visuels) viendra à l'école vendredi 22 mars pour nous aider à travailler sur le projet annuel.

Toutes les classes ont assisté à un spectacle de Noël.

Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de marionnettes (*Pitou l'enfant roi*). Les élèves de l'élémentaire assisteront le 2 avril à un spectacle organisé par le Pays du Môme.

Projet mathématiques

Une formation a été proposée aux enseignantes de CP-CE1 sur l'enseignement des mathématiques.

La formation se passe sur des journées de classe (enseignantes remplacées, comme le 11 mars), sur le temps personnel des enseignantes et également en classe : la formatrice viendra observer des

séances de mathématiques en classe.

Inscriptions pour la rentrée 2019/2020.

Les inscriptions ont commencé. Pour les enfants résidant hors commune, la dérogation est à demander à la mairie de résidence.

Travaux (mairie)

L'appel d'offre a été lancé. Il concerne du gros œuvre de maçonnerie, la toiture sur la partie la plus ancienne de l'école, les fenêtres en simple vitrage (couloir côté parking) qui seront toutes changées, la mise en place d'un système d'aération, l'occultation par un film des fenêtres de certaines classes gênées par le soleil, le chauffage de la partie périscolaire.

Les travaux se feront pendant les vacances scolaires et la sécurité du chantier sera assurée par un inspecteur indépendant.

Questions des enseignants :

Nous devons demander à des jeunes de ne pas utiliser le city stade pendant le temps scolaire et dernièrement un collégien se promenait. En général ils ne savent pas qu'ils ne devraient pas être là.

Il y a moins de passage depuis l'installation de la clôture du côté portail maternelle. Les élèves ont l'avantage d'avoir une très grande cour. Il faudrait trouver un moyen pour que l'utilisation partagée temps scolaire/hors scolaire soit clair pour que personne ne se promène dans l'enceinte de l'école pendant le temps scolaire, cela pose un problème de sécurité.

Le panneau réglementant l'accès a été enlevé (par un utilisateur) et sera de nouveau affiché. Il insistera sur l'accès exclusif par les élèves sur le temps scolaire.

Régulièrement nous trouvons des déchets sur le city stade mais aussi du côté parking de l'école.

Questions des parents :

- Est-ce que le nombre d'adultes encadrants est respecté au sein de la cantine ? Mon fils me rapporte que personne n'aide les petits.

Sur le temps périscolaire, le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 12 à 15 élèves (selon l'âge des enfants).

Sur le temps de cantine, il n'y a pas d'obligation. A minima, il y a 6 personnes pour 90 enfants. Une réflexion est lancée et un audit a été effectué afin que les enfants disposent de plus de temps pour manger et de plus d'aide.

- Pourrait on rappeler à certains parents qu'il y a un sens de circulation et une vitesse à respecter, et ce même le matin à 8h/8h15 et le soir ?

Nous rappelons à tous que les règles du code de la route s'appliquent sur ce parking. La sécurité des enfants en dépend.

- Pourrions-nous avoir accès aux PV des conseils d'école sur le site de la mairie ? En effet, le PV du dernier conseil d'école n'est toujours pas en ligne (07/03/2019).

Les PV des deux derniers conseils d'école seront disponibles prochainement. Nous nous excusons pour ce retard.

- Toutes les semaines, au début des vacances, ou/et en fin d'année, nous pouvons feuilleter les différents cahiers, classeurs de nos enfants. Pourquoi n'avons-nous jamais accès au cahier d'anglais ? Nous ne pouvons jamais voir ce qui a été fait et si nos enfants ne nous en parlent pas, nous ne savons pas du tout ce qui a été fait. Pourrions-nous le feuilleter de temps en temps ?

Nous serons vigilants pour que les cahiers circulent plus souvent dans les familles.

Pour information, jusqu'au CE1, l'enseignement de l'anglais se déroule presque exclusivement à l'oral, ce qui explique le peu de traces dans les cahiers.

- Comment communiquer avec la maîtresse quand les parents ne peuvent pas emmener leurs enfants à l'école du fait de leur travail ? Il n'existe pas de cahier que la maîtresse consulterait chaque jour quand les parents ont des informations à lui transmettre.

Il y a des pochettes dans laquelle vous pouvez mettre un mot pour l'enseignant, dans d'autres classes il y a un cahier de liaison, si c'est une urgence vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école.

- Une réunion avec les parents est-elle prévue en cours d'année pour les petites sections ?

Une réunion est faite en début d'année, si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez contacter l'enseignant.

- Comment s'organise la surveillance du multisport pendant les récréations ? Un adulte est-il présent au pied de la structure ou la surveillance se fait-elle de la cours maternelle ou primaire ?

La récréation est toujours surveillée par deux enseignantes. Il faut surveiller les toilettes, le préau, la cour, le terrain de basket et le city-stade.

Nous essayons de nous placer afin de voir l'ensemble de ce terrain de jeu et d'être disponible pour soigner un éventuel blessé.

Sur le city-stade, un arbitre est désigné à chaque récréation afin de responsabiliser les élèves. C'est cependant toujours l'adulte qui est responsable et garant des règles.

Aucun accident n'a été signalé jusqu'à présent.

- Lors des "épidémies" de poux, lorsque les enfants porteurs sont identifiés, est ce que les parents sont informés individuellement ? Un suivi de traitement est-il mis en place ?

Avis du conseil supérieur d'hygiène publique de France section des maladies transmissibles relatif à la conduite à tenir devant un sujet atteint de pédiculose du cuir chevelu (séance du 27 juin 2003)

De ne faire un traitement des vêtements et de la literie **que dans le cas particulier d'une infestation massive de poux chez un membre de la famille ou de la collectivité**. Les oreillers, bonnets, « doudou », peluches ... lavables, doivent être lavés dans une machine avec le programme cycle long. Les objets ne doivent pas être utilisés pendant trois jours ;

De ne pas mettre en œuvre une désinfection des locaux qui est **inutile et parfois dangereuse** (piscine, pièce, classe ...).

De plus, au niveau de la collectivité et particulièrement une collectivité d'enfants :

Que tous les enfants du groupe de la collectivité auquel appartient l'enfant parasité (section, classe ...), soient examinés par **une personne formée spécifiquement** sur le dépistage, en collaboration avec la mission de promotion de la santé en faveur des élèves, le service municipal d'hygiène ... ;

Que les parents soient prévenus par écrit, par le chef d'établissement ou par la personne ayant en charge le groupe d'enfants, afin que les autres membres de la famille, y compris les parents, soient examinés et que seuls ceux qui sont parasités soient traités ;

Que l'accès au traitement soit facilité ;

Que compte tenu d'absence d'obligation de traitement individuel ou collectif, d'inciter fortement les parents, les associations de parents d'élèves, les personnels de collectivités à appliquer ces recommandations et de mettre en place des campagnes de sensibilisation à la pédiculose du cuir chevelu, ainsi qu'une surveillance épidémiologique de la résistance.

Date du prochain conseil d'école :

Mardi 4 juin à 20h